

» Saint-Lô

Mobilisés pour les enfants maltraités

Une unité d'accueil médico-judiciaire pour les mineurs victimes de maltraitance va ouvrir à Saint-Lô avec le soutien de La Voix de l'Enfant, qui recevait 5 000 € mercredi pour cette unité.

Le chèque de 5 000 € a été remis, mercredi soir à Saint-Lô, des mains de Gilbert Paing, président du Club Richelieu qui, au-delà de son but premier de défendre la francophonie, s'investit dans le domaine du social, et plus particulièrement dans l'aide à l'enfance.

C'est aussi avec la volonté de suivre le projet dans la durée que le Club Richelieu a fait ce don pour la création d'une sixième Unité d'accueil médico-judiciaire (UMJ) en Normandie. Celle-ci ouvre très bientôt dans l'enceinte de l'hôpital Mémorial de Saint-Lô, et sera inaugurée le 27 février grâce à la mobilisation des « piliers » de sa concrétisation : Dominique Brichard et Mathieu Johann-Lepresle, au sein de l'association La Voix de l'Enfant, le Dr Jean-Emmanuel Remoué, « le docteur courage » comme le surnomme Mathieu Johann, « convaincu lui aussi du bien-fondé de ce projet », et le procureur de la République à Coutances Renaud Gaudel. Ils sont en contact depuis deux ans pour que cette UMJ voie le jour à Saint-Lô, dont

l'hôpital reçoit chaque année 180 patients mineurs victimes de maltraitance.

■ Aider l'enfant à se reconstruire

En tant qu'ambassadeur de La Voix de l'Enfant, qui soutient activement les UMJ, Mathieu Johann avait déjà reçu il y a un an un premier chèque de 1 000 €, remis par l'association de la Table Ronde Saint-Loise. Ces dons aident à l'équipement de l'UMJ (investissement de 30 000 €), pour assurer un cadre adapté à l'audition d'enfants victimes d'agressions sexuelles et de maltraitance.

Le matériel audiovisuel en particulier, utilisé au moment de l'audition afin d'éviter de faire revivre à l'enfant maintes et maintes fois ce traumatisme. L'audition doit d'autant mieux être gérée qu'elle est « le premier acte de la reconstruction de l'enfant », souligne Dominique Brichard.

Par l'unité de lieu et de temps d'une UMJ, l'enfant est pris en charge dans de meilleures conditions. Au-delà, le personnel également mis à disposition est un élément clé



Pour l'UMJ à Saint-Lô, le Club Richelieu a remis 5 000 €, mercredi, à La Voix de l'enfant.

dans le fonctionnement de la structure. À Saint-Lô, deux médecins seront présents sur réquisition. Le conseil général s'est également engagé à subventionner un demi-poste de psychologue. Le fait d'être ins-

tallé au Mémorial facilitera enfin un suivi en pédiatrie, voire une hospitalisation si des soins sont nécessaires.

La concrétisation de l'UMJ à Saint-Lô est sans exagération « une avancée immense

dans le domaine de la protection de l'enfance dans la Manche », selon Mathieu Johann. « Il y a du monde à vouloir cette unité. »